



Visite de M. MARLEIX



Les élus présents à la clôture du Symposium

"Le projet est le brouillon de l'avenir, parfois l'avenir nécessite des centaines de brouillons"
Jules Renard

Le mot du Maire

Chères menétoises, chers menétois,

Ces dix dernières années ont connu de très importants changements: fusion des régions, des communautés de communes, réorganisation des départements, nombreuses réformes et nouvelles lois. Ceci a complexifié le quotidien des élus, a nécessité une adaptation et une vigilance accrue dans l'anticipation, la préparation et la recherche de financement de nos projets. Par ailleurs, même si notre commune a moins souffert de la diminution des aides de l'Etat, la baisse des dotations nous a amené à programmer différemment les investissements. La pertinente politique de projets mise en place par la région nous a permis de planifier et de hiérarchiser quelques dossiers de la première importance pour l'avenir de Menet, tel que celui du couvent.

Fidèle à ses engagements, votre équipe municipale travaille dans ce sens.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal, riche de nombreuses informations susceptibles de répondre à vos attentes.

Cet été s'annonce tout aussi animé que les précédents et ceci grâce à l'investissement de nos associations que je tiens à remercier très chaleureusement.

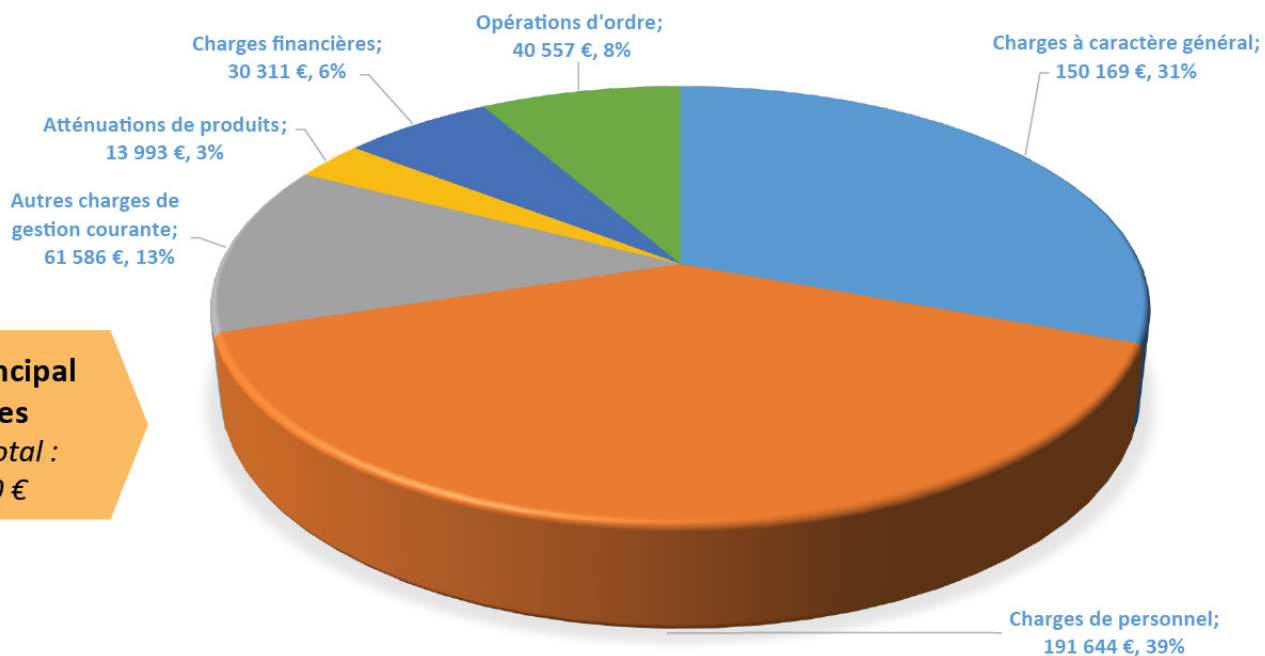
Menet est réellement une très belle "Petite Cite de Caractère" où il fait bon vivre.

Votre maire
Alexis MONIER



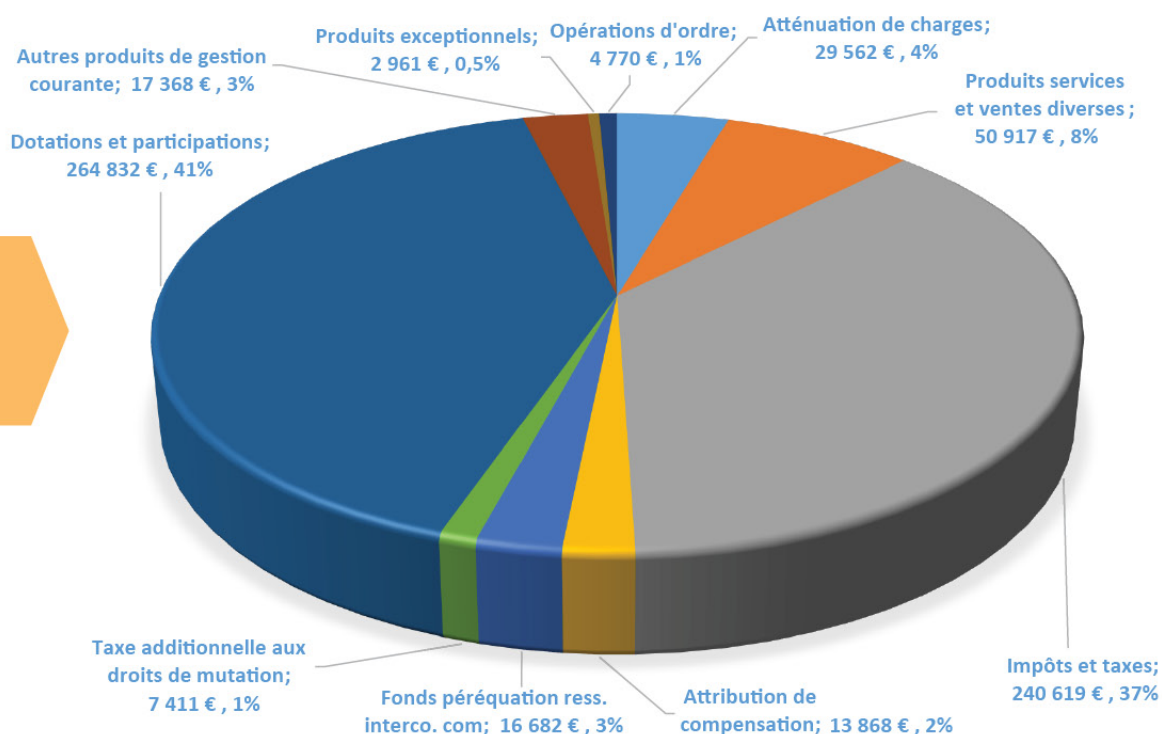
LE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



**Budget principal
Dépenses**
Montant total :
488 260 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



**Budget principal
Recettes**
Montant total :
649 017 €

Fiscalité :

Pas d'augmentation des taux communaux en 2019 comme les années précédentes.

Taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 17,89 %, produit : 110 757 €

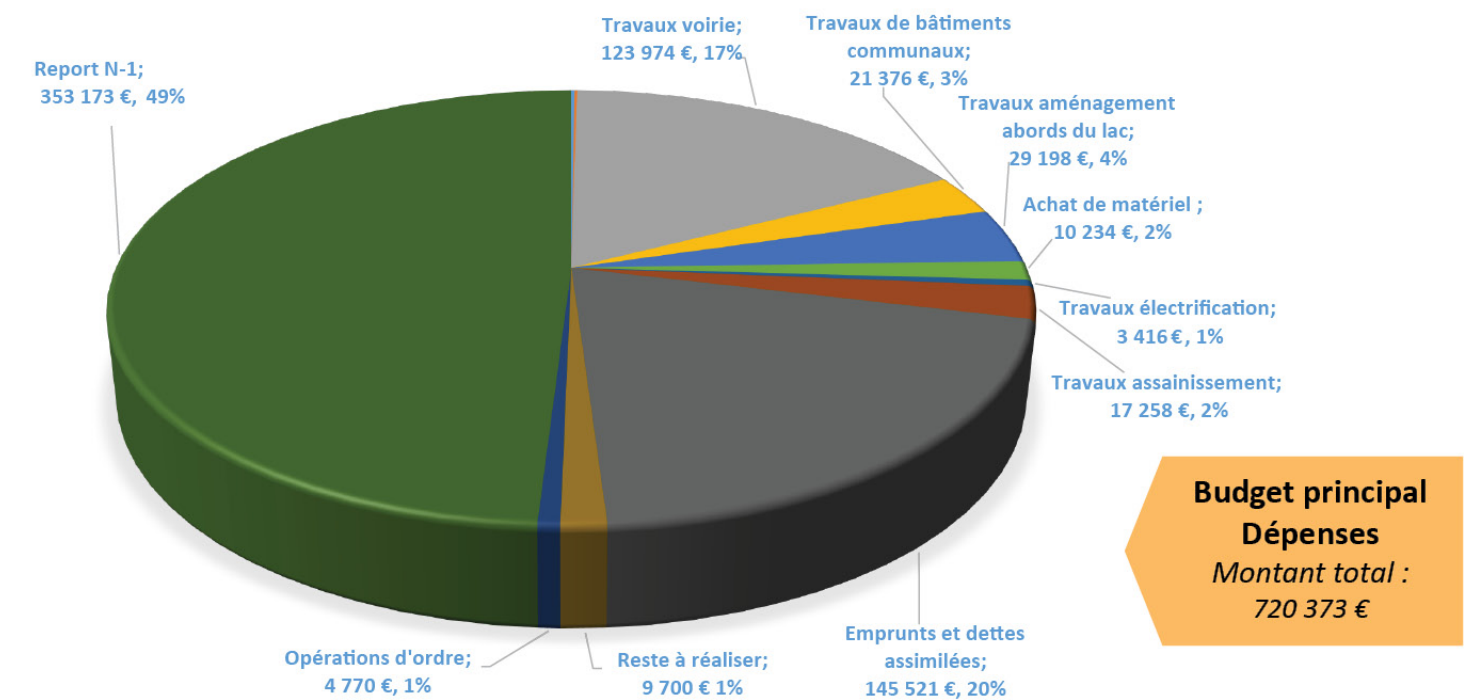
Taxe foncière – bâti : 23,77 %, produit : 97 029 €

Taxe foncière – non bâti : 82,62 %, produit : 37 923 €

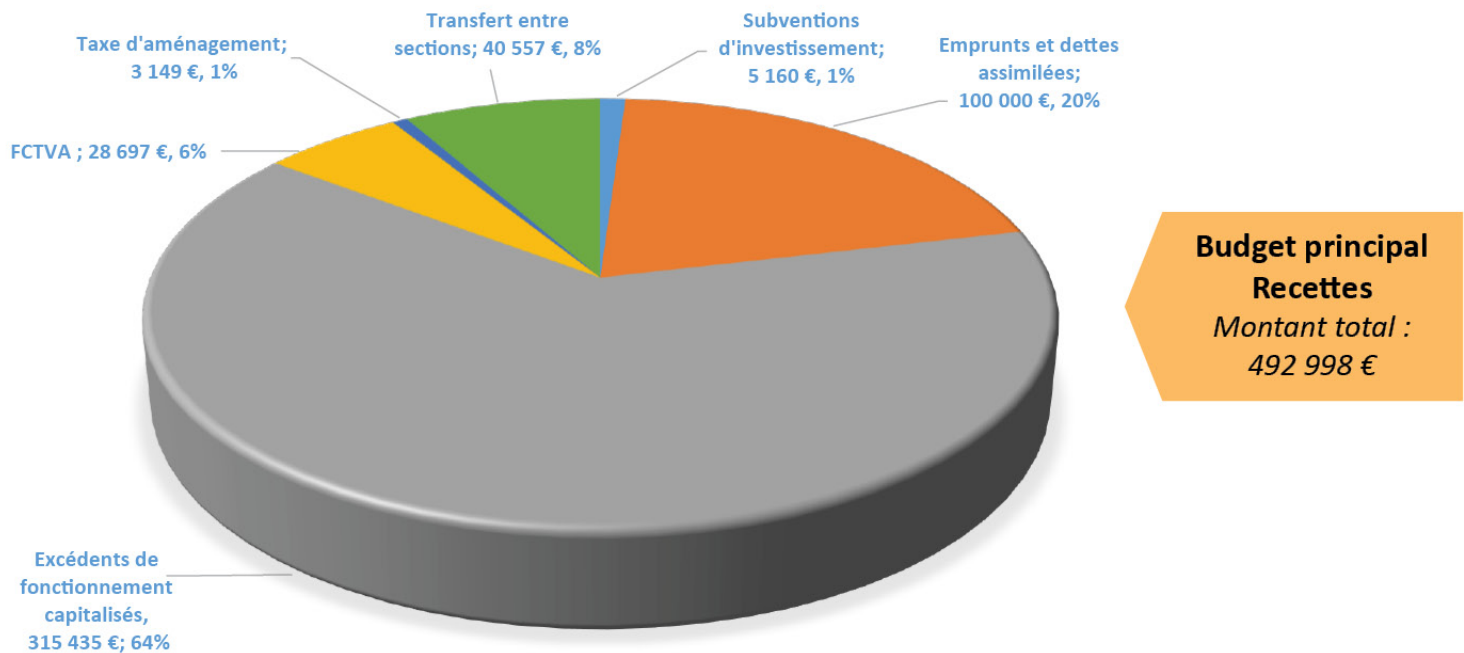
Attribution compensatrice taxe professionnelle par la Communauté de Communes : 13 868 €

L'INVESTISSEMENT

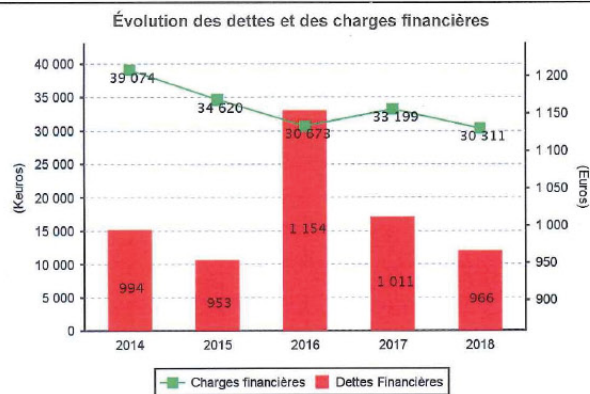
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Endettement



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

La capacité de désendettement est de 5 ans et 3 mois pour la commune

OÙ EN SONT LES CHANTIERS ?...



Voirie communale

L'entretien et la rénovation de l'ensemble de la voirie restent une des priorités de la municipalité. Nous poursuivons un programme d'investissement important chaque année. **En 2018 : 123 974€ et 2019 : 110 000€.**

L'appel d'offres réalisé en 2018 a été attribué à la RMCL pour un montant de 105 745€ permettant de réaliser une première tranche de travaux en septembre 2018 dont le goudronnage de la route le Cheyrié-Laveissière, la réfection de la voirie de Menoire en enrobé avec reprise des canalisations eaux pluviales pour un montant de 52 000€.



La seconde tranche sera effectuée en septembre 2019 avec la route du Voyal et la rénovation du village de Roudalhac.



Quant au syndicat de cylindrage, il a effectué la rénovation de la place de Vinsac (8000€) et le curage des fossés (10 579€) en 2018. D'autres travaux complémentaires sont programmés cette année sur la voirie du Chatelet et Soleilhadou.



Assainissement

Après une étude complète des réseaux d'assainissement réalisée par le cabinet Impact conseil, nous disposons désormais d'un état des lieux permettant de visualiser l'ensemble des travaux à réaliser pour une meilleure optimisation de la station d'épuration. Elle a mis en évidence des volumes significatifs d'eaux claires parasites dû à des infiltrations sur des réseaux vieillissants datant des années 70, des réseaux séparatifs à revoir au début de la rue du stade et des canalisations eaux pluviales dans certaines parties du bourg.

Les travaux seront programmés sur trois ou quatre ans. L'agence de l'eau Adour Garonne accompagnera la commune à hauteur de 45% de subvention si cette dernière s'engage à réaliser une opération globale. D'autres subventions de l'Etat (DETR) et le fonds Cantal solidaire compléteront le dossier financé à 70% minimisant ainsi la part de la commune. Lors du dernier conseil municipal du 25 juillet, nous avons validé la programmation de ces travaux.



Petit patrimoine

• Four du Cheyrier

Suite à l'effondrement de la voûte du four, des travaux de déblaiement ont été entrepris en urgence par des bénévoles. Conjointement, la municipalité a répondu à un appel à projets du Parc des Volcans. Le dossier a reçu un avis favorable et nous sommes dans l'attente de la notification de la subvention FEADER. Les travaux de reconstruction du four, les jointements et les menuiseries sont à ce jour réalisés. Quant au couvreur, il interviendra courant Septembre. Une belle rénovation qui donnera plus de cachet à ce charmant village.



• Sentier de Menoire

Dans le cadre du Printemps de la pierre (week-end de l'Ascension), la municipalité a apporté son soutien à l'association Pierres de Menet en versant une subvention complémentaire pour la réalisation du stage "murs en pierres sèches". Plus de huit stagiaires sous la houlette de M. Omelhier ont été initiés aux techniques de pose et ont réalisé un bel ouvrage redonnant le charme des chemins d'autrefois.



• Eglise St Pierre

Un inventaire des statues polychromes à rénover a été réalisé par Guylaine PONS du service départemental de l'architecture afin de préparer le prochain appel à projets Patrimoine Remarquable de la Région AURA. D'autres financements seront sollicités (DETR, département, fondation du patrimoine...).

Retour en images sur l'année 2018

Bravo et Merci



marché / Vide grenier



Les nuits musicales



CLUB DES BRUYÈRES



Mouton 15



Anciens combattants



ACCA de Menet



comité des fêtes de la st Pierre



US Menet football



Symposium, pierres de Menet



Euroculture



Pêche la Menetoise



La Gamoise



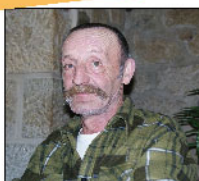
APE menet / Valette



Téléthon



Les Vieux Volants de la Sumène



Investi dans de très nombreuses associations où il apportait un concours aussi discret qu'efficace, il y a un an, Tonin nous quittait. Nous tenons à lui rendre hommage sur cette page, reflet du dynamisme de Menet dont il était si fier.

du 17 juillet au 14 Août inclus : visites guidées de Menet tous les mardis à 17h, RDV devant l'église

5/6/7 juillet : fête patronale de la Saint Pierre

13 juillet : concours de pétanque inter-associations organisée par l'USM et La Menétoise

tous les mardis à partir du 9 juillet et en août : marché de producteurs locaux et jeux en bois à partir de 18h, rue du commerce

26 juillet : barbecue du club des bruyères, ouvert à tous à 19h, à la salle du club

28 juillet : marché d'été, vide greniers, concours d'épouvantails, exposition de voitures anciennes

28^{ème} SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURES SUR PIERRE

16 juillet : accueil des sculpteurs

20 au 25 juillet : stage de sculpture sur pierre

20 au 25 juillet : création de mobilier rural

21 juillet : balade contée au chemin des pierres à 20h30

24 juillet : nocturne des sculpteurs

26 juillet : clôture festive repas concert

36^{ème} FESTIVAL DES «NUITS MUSICALES DE MENET»

19 juillet : duo de Harpes à l'église St Pierre

23 juillet : Court toujours du parvis de l'église au marché

31 juillet : Oumtcha à l'église St Pierre

3 août : Busker et Keaton à la Monselie

5 août : Pali & Friends à l'église St Pierre

12 août : Quatuor Appassionata à l'église St Pierre

RENCONTRES ARTISTIQUES

du 22 au 26 juillet : stage de tapisserie avec Marcel Petit

du 22 au 27 juillet : exposition des peintres locaux, artisanat

du 28 au 31 juillet : exposition d'art du Bénin « la ruralité »

1 au 3 août : stage de dessins et peintures avec Gery Spriet

du 4 au 12 août : exposition « les auvergnats de Paris »

4 août : fête du lac (pêche à la truite, jeux enfants et adultes, concours de pétanque, apéritif / barbecue au bord du lac)

10 et 11 août : fête de la GANE, à Ensalers

14 août : accueil des menétois à 18h30, espace St Pierre

17 août : tournoi de football «Challenge Cailleret» à 15h, au stade

21 et 22 septembre : journée du patrimoine

du 21 au 23 septembre : enduro de carpe 40h au lac

27 octobre : foire de la Saint Martin, vide greniers, exposition de voitures anciennes, fabrication de jus de pommes

1er novembre : concours de soupes

10 novembre : cérémonie et dépôt de gerbe au monument

6 et 7 décembre : téléthon

Pour plus de renseignements : Point Info Tourisme, 20 rue du commerce à Menet (juillet et août)

04 71 40 29 24 ou mairie: 04 71 78 30 69

... ET LES PROJETS ?



Salle socio-culturelle

Précédemment évoqué dans le dernier bulletin municipal, le dossier de réhabilitation connaît un certain retard dû aux contraintes techniques imposées par le déplacement de la cuve de gaz alimentant les logements Cantal Habitat et des compléments de contrôle concernant la structure du bâtiment actuel.

Le programme de travaux a d'abord pour objectif de rendre la salle accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) par l'installation d'une rampe d'accès. Une nouvelle entrée sera créée permettant d'améliorer l'aspect visuel du bâtiment. L'intérieur sera reconfiguré et rénové pour offrir un cadre plus adapté et fonctionnel aux différentes manifestations (nouvelle scène, espace rangement, coin bar et mini cuisine, toilettes PMR).

L'appel d'offres sera lancé fin Septembre.

Coût prévisionnel : 227 000€

Subventions obtenues : 93 978€

DETR 2019 : 19 355€

DETR 2018 : 37 602€

Fonds Cantal solidaire : 22 000€

Contrat ruralité : 15 041€

Subvention en attente de notification

Région contrat ambition 56 845€



Aménagement bord du Lac

Afin de compléter l'offre touristique sur les berges du lac, différents aménagements sont prévus à savoir un parking, des sanitaires, un local pour les pêcheurs, des espaces pique-nique (bancs, tables, poubelles) des jeux d'enfants et une plage verte.

L'appel d'offres a été lancé le lundi 16 juillet. Les travaux débiteront la deuxième quinzaine de Septembre.

Suite à la visite de M. Alain MARLEIX et au concours des services de la Région AURA, une subvention complémentaire a pu être affectée à la construction du bâtiment abritant le local pêche et les toilettes publiques et ce, dans le cadre du bonus ruralité attribué aux communes de moins de 2000 habitants.



Coût prévisionnel : 142 000€

Subventions obtenues :

Région contrat ambition : 59 400€

DETR : 49 500€

Subvention en attente de notification

Région bonus ruralité : 23 000€



L'obtention du label en juin 2018 a engagé la commune de Menet dans une démarche indispensable au regard du cahier des charges de la mise en place d'un site patrimonial remarquable (SPR) qui définira les grandes orientations de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Une réflexion sur un circuit de découverte du patrimoine (architecture, histoire, savoir faire des tailleurs) à l'intérieur de la cité est à l'étude.



Quant au volet touristique, l'accueil des visiteurs se concrétise par l'ouverture du point info tourisme dans l'ancien magasin communal. L'espace a été revu (documentation, point internet, horaires d'ouverture modifiés, décoration intérieure). Il est partagé avec Sophie DAYRE artisane d'art spécialisée dans le cuir.

Le label Petite Cité de Caractère semble avoir été mesuré par l'ensemble des Menétois qui par leurs initiatives personnelles ou collectives, répondent à la charte et valorisent notre cité.

Regard d'un professionnel : "L'eco-quartier de Menoyre s'inscrit dans l'extension du village de Menet en prolongeant ses rues et chemins piétonniers. Les lots prévus ouvrent en balcon sur la vallée, le lac et le grand paysage. C'est un enjeu fort pour le devenir de ce bourg. La qualité de l'architecture et du paysage fait que Menet mérite un plan de Site Patrimonial Remarquable (SPR) ainsi, la commune pourra évoluer entre patrimoine et contemporain". **René PAPILLAULT Architecte conseil de l'Etat en DUST.**



Circulation dans le bourg

La commune a sollicité les services de la Direction Départementale des Territoires, délégation de Mauriac, afin de réaliser un relevé de vitesse dans les 2 sens de circulation aux 4 entrées du bourg. Ces investigations font suite au ressenti des riverains quant à la vitesse des véhicules entrant et traversant le bourg.

L'étude consistait à relever les vitesses sur une durée d'une semaine sur chaque accès. Les mesures ont été réalisées entre le 7 septembre et le 12 octobre 2018 et les vitesses suivantes ont été enregistrées :

La majorité des excès de vitesse sont constitués par de faibles dépassements et le trafic est modéré sur l'ensemble des voies qui sont peu empruntées par des poids-lourds.

L'installation des 2 «evoflash», balise clignotante d'alerte sur la vitesse des véhicules, à proximité des écoles et proche du carrefour du quartier des Fraysses, incitant les conducteurs à ralentir semblent bien assurer leur rôle puisque la moyenne des vitesses à ces deux entrées se situe en dessous des 50 km/h. Toutefois, nous déplorons qu'ils aient subi des dégradations qui ont interrompu leur fonctionnement pendant plusieurs mois.

VOIE D'ACCES	NOMBRE DE VEHICULES TOTAL	NOMBRE DE VEHICULES PAR JOUR	VITESSE V < OU = 50km/h	VITESSE 60 > V > 50km/h	VITESSE > 60km/h	VITESSE en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules
RD 205 (vers Neuvialle)	2335	334	1420	636	279	59 km/h
RD 36 (Vers La monselie)	2729	390	2410	276	43	49 km/h
RD 205 (Vers Valette)	1993	285	1696	262	35	51 km/h
RD 205 (vers Riom-ès-Mtgs)	2155	308	2099	53	3	42 km/h

Une première piste de réflexion afin d'améliorer la sécurité des piétons : des «zones piétonnières» pourraient être plus particulièrement aménagées et règlementées.



Centre communal d'action sociale



• Monique CHAUMEIL du bourg et Stéphanie RISPAL d'Ensalers, ont été désignées comme nouveaux membres en remplacement d'Anne RAOUX et Jérôme CHAPPE.

• Ses recettes sont essentiellement constituées de la subvention versée par la commune et de quelques dons.

• Ses principales dépenses se résument à la participation aux voyages scolaires des élèves scolarisés au collège et au lycée, au versement d'une subvention à l'ANCA (épicerie solidaire Riom-ès-Montagnes), à l'aide aux plus démunis et comme chaque année au repas offert à nos aînés âgés de 65 ans. Le 25 novembre dernier, 80 convives se sont retrouvés à la salle St-Pierre pour partager cet agréable moment, le tout animé par Francis l'accordéoniste.



RPI Menet-Valette

Vie de l'école

La rentrée scolaire de septembre 2019 s'annonce aussi sereine que les précédentes avec 58 élèves scolarisés répartis sur les trois classes :

13 maternelle ; 16 CP ; 12 CE1-CE2 à Menet et 17 CM1-CM2 à Valette.

Une année scolaire une nouvelle fois bien riche et jalonnée de nombreuses activités culturelles, artistiques et sportives qui s'inscrivent dans le projet pédagogique 2019-2022 :

- intervention d'artistes en classe ; spectacle Euroculture dans le cadre de la saison culturelle du Pays Gentiane
- rencontre avec l'Orchestre d'Auvergne : découverte de la musique classique
- sorties cinéma et spectacle de Noël
- poursuite des séances piscine à Mauriac, qui permettent aux enfants de progresser rapidement et, rencontres de secteur à Trizac et Menet avec les autres écoles
- voyages scolaires au Jardin délirant de Bassignac pour les maternelles et CE, un petit monde tendre et feutré, poétique et artistique où le réel se confond avec l'imaginaire et sortie au Manoir de Veygoux pour les CM, une visite costumée qui les a embarqués au temps de la Révolution française. Les enfants ont adoré !

Et le projet phare : l'aménagement du jardin et de son environnement

Accompagnés par Emilie VILFROY du Syndicat des Territoires Est du Cantal, enfants et enseignants mènent leur projet pédagogique sur le jardin.



Dans un espace du parc de la salle St Pierre à l'abri des haies, 3 rectangles ont vu le jour en utilisant la méthode de permaculture. Après la préparation du sol en novembre, des semis en mars et le repiquage en juin, aujourd'hui, pommes de terre, haricots, radis et butternuts se côtoient.

Dans un coin de la haie, bien camouflé, à l'abri du vent, de la pluie et du soleil, sous des branchages les enfants ont construit l'abri du hérisson, ami du jardinier.

Cet ensemble peut être considéré comme un écosystème miniature.

Cette année encore, la très belle fête des écoles a clôturé l'année scolaire devant un public de plus en plus nombreux.

Nous remercions les enseignants qui s'investissent sans compter dans ces multiples projets, en lien étroit avec les municipalités de La Monselie, St-Etienne de Chomeil, Valette et Menet, ainsi que tous les agents communaux et l'association des parents d'élèves, nos partenaires de l'école au quotidien.



Personnel des écoles

Laura VEYSSIERE en contrat CAE, contrat financé en partie par l'Etat, depuis avril 2016 assurant les fonctions d'ATSEM a été embauchée en CDD d'un an renouvelable, sur une durée hebdomadaire de 25 heures à compter du 25 avril 2019.

Nelly MIRAMONT a intégré la commune en octobre afin d'assurer le service restauration scolaire : préparation des repas, service et entretien des locaux et du matériel.

Au vu de son expérience et de sa compétence reconnue, un nouveau contrat à durée déterminée a été signé pour un an renouvelable sur une durée hebdomadaire annualisée de 22h30.



Éclairage public

Le remplacement des 120 lampes à vapeur de mercure sur un programme de 4 ans, 2016-2019, et l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ont fortement contribué à la diminution de notre facture annuelle d'électricité.

C'est 35 000 KWH consommés en moins sur l'EP, soit 2600 € d'économie par rapport à l'année 2015 bien que le tarif du kWh augmente chaque année. Expérience concluante !

Environnement-cadre de vie



- Comme chaque année au début du printemps, des bénévoles se sont retrouvés dans le cadre du nettoyage de l'environnement afin d'éliminer plusieurs décharges sauvages sur la route de Riom es Montagnes. Cette initiative citoyenne mériterait encore plus de participation.

- La municipalité félicite tous les Menétois et Menétoises qui participent discrètement à l'embellissement de nos villages et du centre bourg. Elle poursuit le fleurissement de la cité avec la mise en œuvre de nouveaux modes d'entretien utilisant les bonnes pratiques environnementales (plantes vivaces rustiques moins gourmandes en eau, jachères fleuries, zéro produits phytosanitaires, arrosage goutte à goutte, tonte avec les moutons).



- Suite aux recommandations de la communauté de communes du pays Gentiane, il convient de faire des efforts au niveau du tri sélectif, trop d'objets encombrant encore les poubelles d'ordures ménagères.

Vie de nos villages : Montsistrier

Depuis plusieurs années, le village de Montsistrier a connu un très beau développement (nouvelles constructions, installations d'artisans, population en augmentation) accompagné d'un investissement individuel des plus heureux. Ainsi avec son four, sa pierre sculptée, sa fontaine, son fleurissement, il représente un très beau condensé de la commune : un village dynamique dont nous avons le plaisir de souligner l'harmonie et la beauté.



Menet à l'honneur

- 100 lieux à découvrir Monique LAFARGE édition Bonneton.com
- Livret de découverte du Parc Naturel Régional Volcans d'Auvergne : sentier d'interprétation du lac et sentier des pierres.
- Radio France Bleu Pays d'Auvergne « les estivales de l'été »
- Radio Bort Artense
- Revue Massif Central (Symposium de sculptures sur pierres et les Nuits musicales)

BREVES

- La 3ème édition du marché de producteurs est lancée depuis le 9 juillet.
- Un défibrillateur est à disposition de tous au vestiaire du stade municipal.

INFOS PRATIQUES

Mairie Tél. 04 71 78 30 69

Ouverture au public :

lun, mar, mer, jeu, vend de 9h à 12h
lun, vend de 14h30 à 16h30

**Agence Postale,
Bibliothèque municipale**

Ouverture au public :

lun, mar, mer, jeu, ven et sam de 9h30 à 12h.

Recensement

Journée de défense et citoyenneté : les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie de leur domicile afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours. Les documents suivants doivent être fournis : pièce d'identité et livret de famille.

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

Déchetterie de Roches-Hautes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tri sélectif

Utiliser les containers (papiers, verres, plastiques...) situés devant le parking du cimetière.

Cartes d'Identité

Les démarches sont à réaliser auprès de la Mairie de Riom-ès-Montagnes.

Le lundi de 13h30 à 17h.

Le mercredi de 8h à 12h.

sur rendez-vous

Démarches administratives en ligne :

Il est désormais possible d'effectuer de nombreuses démarches directement en ligne sur le site :

www.mon.service-public.fr.

(acte de naissance, de mariage, de décès ou inscription sur la liste électorale etc...)